

Je soussigné :	Mr V					
représentant de	e la société Mr			situé à :		
Adresse						
Code postal	33460	Localité	Macau			

Agissant en qualité de maître d'ouvrage de l'opération de construction suivante :

Mr Verdier et Mlle Baridaud

Située à :

Adresse			
Code postal	33480	Localité	le Bourg-Nord

Référence(s) cadastrale(s): Section A, N°1009-1022, lieu dit : Le bourg nord

#### Atteste que:

Selon les prescriptions de l'article L. 111-9 du code de la construction et de l'habitation, au moment du dépôt de permis de construire :

- <u>Disposition 1</u>: L'opération de construction suscitée a fait l'objet d'une étude de faisabilité relative aux approvisionnements en énergie (bâtiment de plus de 1000 m²)
- <u>Disposition 2</u> : L'opération de construction suscitée prend en compte la réglementation thermique.

Les éléments ci-après apportent les précisions nécessaires à la justification des dispositions 1 et 2.

### **Bâtiment 1**

### **DISPOSITION 2: REGLEMENTATION THERMIQUE**

## Chapitre 1 : Données administratives

Surface du bâtiment

Valeur de la surface hors œuvre nette au sens de la RT (SHON <sub>RT</sub> ) en m <sup>2</sup>	103.10
Valeur de la surface habitable (SHAB) en m <sup>2</sup> (maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation)	90.47

# Chapitre 2 : Exigences de résultat

Besoin bioclimatique conventionnel

Bbio:	49.70	Bbio <sub>max</sub> :	58.20
Bbio < Bbio <sub>max</sub> :			OUI

## Chapitre 3 : Exigences de moyen

Surface des baies y compris les portes (maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation)

Surface de baies, en m <sup>2</sup> :	15.30
Respect de l'exigence Surface de baies > 1/6 * Surface habitable :	OUI

Recours à une source d'énergie renouvelable (maison individuelle ou accolée)

Quel mode de recours à une source d'énergie renouvelable est prévu ?

Capteurs solaires thermiques d'a minima 2 m² pour la production d'eau chaude sanitaire Remarque: les capteurs solaires doivent être orientés au sud au sens de la réglementation thermique, soit selon une orientation comprise entre le sud-est et le sud- ouest en passant par le sud, y compris les orientations sud-est et sud-ouest	NON
Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération	NON
Contribution des énergies renouvelables supérieure ou égale à 5 kWh <sub>EP</sub> /(m².an) Préciser les énergies renouvelables envisagées :	NON

#### Solutions alternatives :

Appareil électrique individuel de production d'eau chaude sanitaire thermodynamique	OUI
Production de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire assurée par une chaudière à micro- cogénération à combustible liquide ou gazeux	NON

La personne ayant réalisé l'attestation :

Le: 29/10/2013

Signature:

Formulaire d'attestation de la réalisation de l'étude de faisabilité pour les bâtiments de plus de 1000 m² et de la prise e compte de la réglementation thermique au dépôt de la demande de permis de construire.
Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie Secrétariat général Tour Pascal A

92055 La Défense cedex Tél.: 01 40 81 21 22 www.territoires.gouv.fr – www.developpement-durable.gouv.fr